

## Pour en savoir plus...



### À LIRE...

Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000 – <http://ct82.espaces-naturels.fr/>

### SUR INTERNET...

- Site du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site de la Direction Départementale 2B : <http://www.haute-corse.gouv.fr/natura-2000-r373.html>
- Site de la Commission Européenne : [http://ec.europa.eu/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/index_fr.htm)

## Lecteurs à vos stylos



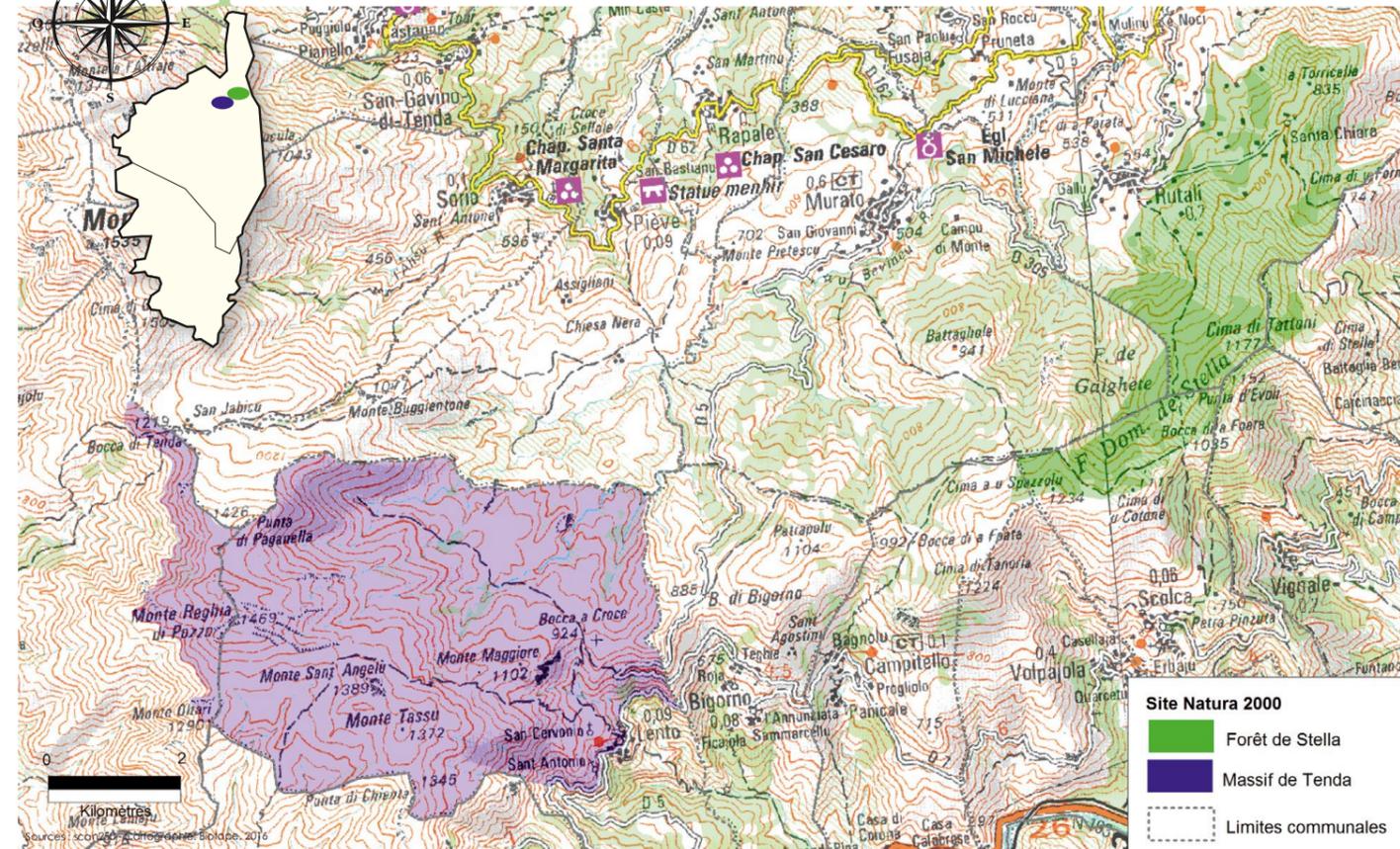
Vous souhaitez réagir, poser une question, apporter un témoignage ou des informations sur le site Massif de Tenda et Forêt de Stella, n'hésitez pas à nous transmettre vos messages.

### Où se procurer le DOCOB ?

- L'ensemble des documents d'objectifs du site Natura 2000 « Massif de Tenda et Forêt de Stella » et les cartes associées sont disponibles sous format papier et/ou numérique :
- À la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement de Corse (DREAL Corse)
  - Dans chacune des mairies des communes concernées par le site.

# Massif du Tenda et Forêt de Stella

FR9400598  
infosite Natura 2000 n°1



MASSIF DE TENDA



FORÊT DE STELLA



## Historique

Fort de ses atouts écologiques, paysagers et culturels, le site Natura 2000 Massif de Tenda et Forêt de Stella a intégré en 1998 le réseau d'intérêt écologique européen Natura 2000. La réalisation du premier document d'objectifs (DOCOB) de ce site se fait en 2004, suivie d'une première période d'animation entre 2006 et 2010. En 2013, suite à l'absence d'action concrète et d'avancée sur ce site, la DDTM a choisi de scinder en deux parties (Tenda – Stella) l'animation de ce DOCOB et relance donc une révision du DOCOB. Le bureau d'études Endemys réalise le Docob de Stella et le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse celui de Tenda. Ces DOCOB sont validés début 2015, à la suite de quoi, le bureau d'études BIO-TOPE est en charge de l'animation de ces deux sites pour fin 2015-2017.

Dans ce premier numéro, nous vous présentons un rappel des enjeux écologiques de ce site et des actions retenues suite aux phases de concertation et de validation. Nous rentrons ensuite dans le vif du sujet de la mise en œuvre du document d'objectifs: la phase d'animation. Sont donc exposées les premières actions programmées sur 2016-2017.

## Le mot de la DDTM 2B

Au sein de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), l'unité biodiversité impulse la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 en Haute-Corse. L'objectif affiché sur chaque site est la mise en œuvre de l'animation des sites pour la réalisation des actions définies dans les documents d'objectifs. Concertation, sensibilisation et contractualisation avec les acteurs locaux impliqués sur les territoires pour améliorer l'état de conservation et évaluation des incidences pour éviter les dégradations significatives constituent les deux axes de ce dispositif.

À votre écoute, pour gagner en efficacité. La participation des acteurs locaux est en effet indispensable car c'est ensemble que nous construirons progressivement les actions qui permettent de concilier activités humaines et biodiversité.

## Les nouvelles du site

Ce premier bulletin d'information du site Tenda – Stella pour la phase 2015-2017 fait suite au premier comité de pilotage du site qui s'est tenu le 11 octobre 2016 à Rutali, puis à Ponte-Leccia. Ce comité de pilotage avait pour objet de rappeler les objectifs opérationnels et les fiches actions anciennement proposées pour ce site Natura 2000 et d'exposer les premières actions entreprises sur 2015-2016 et les adaptations nécessaires.

L'équipe Biotope

## Contacts

**Biotope** Agence Corse  
Florence Delay  
Téléphone : 06 09 62 03 29 • Email : [fdelay@biotope.fr](mailto:fdelay@biotope.fr)

**DDTM de Haute-Corse**  
Contact : M. Eric GUYON  
Téléphone : 04 95 32 92 76  
Email : [eric.guyon@haute-corse.gouv.fr](mailto:eric.guyon@haute-corse.gouv.fr)



## Bilan du diagnostic écologique

Le diagnostic écologique du site Natura 2000 Massif de Tenda et Forêt de Stella a révélé une belle diversité écologique et son importance à l'échelle européenne.

### FORÊT DE STELLA

- a minima 7 habitats d'intérêt communautaire (HIC), dont les forêts à Houx et Ifs;
- 2 espèces d'amphibiens de l'annexe II de la Directive « Habitats » sont connues : le Discoglosse corse et le **Discoglosse sarde**.



## Les enjeux

Suite à l'analyse des interactions entre les usages et les enjeux écologiques de ce site Natura 2000, les enjeux et objectifs suivants ont été identifiés lors de la réalisation des DOCOB :



### FORÊT DE STELLA

- Les Châtaigneraies : *lutte contre le Cynips et réhabilitation*
- Les **Peuplements de Houx et Ifs** : *suivis scientifiques et protection éventuelle*
- Amélioration des connaissances scientifiques
- Sensibilisation et information

### MASSIF DE TENDA

- 6 habitats d'intérêt communautaire (HIC);
- 5 espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats » sont connues : le Discoglosse corse et le Discoglosse sarde; et 3 insectes, le **Porte-queue de Corse**, la Noctuelle des Peucédans et le Grand Capricorne.



L'ensemble de ces espèces bénéficie également d'une protection à l'échelle nationale et nombre d'entre elles ont une répartition géographique limitée.



### MASSIF DE TENDA

- Les **Pelouses sèches et humides** : *les maintenir en favorisant le pâturage de manière maîtrisée et coordonnée*
- Les **sources et fontaines** : *à préserver tout en répondant au besoin pastoral*
- Les Châtaigneraies : *lutte contre le Cynips et réhabilitation*
- Les Peuplements de Houx et Ifs : *suivis scientifiques et protection éventuelle*
- Amélioration des connaissances scientifiques
- Sensibilisation et information

## Les actions proposées pour une gestion durable et concertée du site Natura 2000

### LES CONTRATS NATURA 2000

#### Définition

Il s'agit de mesures rémunérées bénéficiant d'un cofinancement Europe – État. Il est possible de distinguer trois types de contrats :

- les mesures agri-environnementales pour les milieux agricoles;
- les contrats forestiers pour les forêts;
- et les autres contrats (ni agricoles, ni forestiers).

Chaque contrat est constitué d'une combinaison d'engagements rémunérés et non rémunérés, définis dans un cahier des charges. Le signataire s'engageant dans un contrat bénéficiera d'une aide et sera également exonéré de la taxe foncière (sur les propriétés non bâties). En contrepartie, il devra respecter l'ensemble des engagements proposés et pourra faire l'objet d'un contrôle par les services compétents.

### LES AUTRES MESURES NON CONTRACTUELLES

#### Définition

Ces actions répondent également aux objectifs de conservation définis dans le document d'objectifs. Elles ne sont pas éligibles à un financement européen mais peuvent bénéficier de financements provenant de l'État et des collectivités. Ces mesures sont assez diversifiées et peuvent concerner aussi bien la gestion des milieux que la communication ou le suivi écologique.

### FORÊT DE STELLA

- Prospections des amphibiens et reptiles patrimoniaux du site de Stella (en cours)
- Cartographie des habitats naturels du site de Stella



### Les contrats proposés pour le Massif de Tenda

- Des **mesures agri-environnementales** ont été proposées pour le maintien des pelouses sèches et humides;
- Mise en place d'un groupement pastoral en prévision d'un plan pastoral prenant en compte les enjeux écologiques du site;
- Le suivi et ou l'entretien de certaines fontaines rénovées en 2007.

### LES MESURES NON CONTRACTUELLES PROPOSÉES POUR CE SITE NATURA 2000

Ces actions correspondent à des mesures considérées comme nécessaires pour une gestion durable du site Natura 2000 Massif de Tenda et Forêt de Stella. Elles complètent la liste des bonnes pratiques de gestion définies dans le cadre de la Charte Natura 2000 et des contrats Natura 2000.

En outre, ces mesures touchent des domaines d'intervention diversifiés. Des actions ont été proposées concernant l'information et la sensibilisation des acteurs sur les richesses écologiques du territoire (panneaux d'information, réunions publiques, lettre d'information). Enfin, des suivis et des inventaires écologiques doivent permettre d'accroître les connaissances naturalistes et affiner la gestion future du site Natura 2000.



### MASSIF DE TENDA

- Prospections complémentaires des insectes patrimoniaux du site de Tenda/Stella,
- Suivi des stations de flore patrimoniale sur Tenda